

Transition énergétique - Aide du gouvernement.



Transition énergétique

Le gouvernement a officiellement lancé une aide financière à la rénovation énergétique des logements, destinée à remplacer le précédent système de crédit d'impôt, avec un site internet pour faciliter les démarches des particuliers.

Pour aider ces particuliers à déterminer la prime à laquelle ils sont éligibles, un site internet www.maprimerenov.gouv.fr et un numéro de téléphone : **0 808 800 700** sont à leur disposition.